

Le gouvernement Togolais décrète la prise en charge gratuite pour les femmes enceintes

Annoncée tambour battant lors de la campagne présidentielle du 22 février dernier, la prise en charge gratuite des femmes enceintes est désormais effective. En conseil des ministres tenu le 25 novembre dernier, il est décidé que toutes les femmes enceintes bénéficieront de nombreuses prestations sans y déboursier le moindre centième dès l'année prochaine.

Ce programme va être opérationnel dans les Unités de Soins Périphériques (USP) et prendra en compte quatre prestations à savoir : la Consultation Périnatale (CPN), l'accouchement, la césarienne, la Planification Familiale.

« L'objectif principal de ce programme qui concrétise un engagement du chef de l'État est de réduire la mortalité maternelle et néonatale au Togo », précise le communiqué final du conseil.

D'un coût total de 7, 140 milliards de FCFA, cette action sera appuyée par une campagne active et accompagnée de planning familial tout ceci en rapport avec les Agents de Santé Communautaire (ASC), mais surtout par le concours de la population à base dans le but à adopter les mécanismes d'espacement des naissances.

Une chose est de rendre l'accouchement des femmes togolaises gratuites mais l'autre chose est de revoir l'accueil des prestataires et doter des hôpitaux du matériel et intrants nécessaires.